



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

**ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au suivi des personnels militaires et civils du service des essences des armées.**

*Du 20 avril 2007*

NOR D E F D 0 7 5 3 7 6 9 A

---

*Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1.*

*Référence de publication : JO n° 113 du 16 mai 2007, texte n° 14 ; JO/148/2007.*

---

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.  
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.